



L'AFD ET l'action extérieure des collectivités territoriales



© Felix Vigne

**+ de 45
projets**
financés en 5 ans

Soutien de **40
collectivités**
qui portent des projets
sur les 5 continents

**+ de 25
millions**
d'euros octroyés
en 5 ans

Les relations que les collectivités territoriales nouent entre elles pour confronter et enrichir leurs politiques publiques locales sont un levier fondamental dans la réalisation des Objectifs du développement durable. La stratégie de l'AFD : accompagner les collectivités françaises dans leur action internationale pour démultiplier les réponses aux besoins et demandes de ses interlocuteurs du Sud.

#MondeEnCommun

La stratégie de l'AFD en faveur de l'action extérieure des collectivités territoriales, adoptée en 2018, se fonde sur une mission nouvelle : appuyer la réalisation des ODD avec des acteurs qui ont l'expérience du terrain, tout en soutenant leur action extérieure au service du rayonnement de la France.

1

Trois axes pour travailler ensemble au service du développement

- 1. Renforcer le dialogue stratégique avec les collectivités territoriales** : améliorer la connaissance des expertises présentes dans les territoires et des savoir-faire français, et se rapprocher des citoyens pour expliquer et promouvoir la mission de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable qui est dévolue à l'AFD.
- 2. Promouvoir l'approche territoriale dans les projets de développement** : valoriser l'expertise territoriale et les modèles de gestion à la française : gouvernance locale, gestion des parcs naturels régionaux, gestion des bassins versants, préservation de la biodiversité, autorités organisatrice des transports urbains etc.
- 3. Financer les initiatives des territoires** à travers la Facilité de financement des collectivités territoriales.



"L'AFD doit continuer d'être ce pont entre le local et l'international".
Rémy Rioux, directeur général de l'AFD.

2

La FICOL : un outil pratique au service des collectivités territoriales et de leurs actions extérieures

Depuis 2014, l'AFD finance des projets de développement identifiés et mis en œuvre par des collectivités territoriales françaises dans le cadre de leurs partenariats internationaux.

La FICOL :

- est au service des Objectifs de développement durable et de l'internationalisation des territoires,
- finance les initiatives des collectivités françaises dans les pays d'intervention de l'AFD,
- accompagne les évolutions de l'action internationale des collectivités (diversifications sectorielles et géographiques),
- et facilite le dialogue entre les territoires et l'AFD.

3

Quelques exemples de projets soutenus

MADAGASCAR

Lutte contre l'érosion côtière, la submersion marine et l'inondation de la ville de Morondava.

Un projet porté par le Conseil régional de la Réunion.

Montant : **689 K€ dont 450 K€ de subvention FICOL.**

Résultats attendus :

- préservation, régénération et protection des milieux naturels,
- maintien des secteurs économiques (pêche, tourisme, port...) et développement d'activités nouvelles,
- création d'une structure de gouvernance de prévention et de gestion des risques naturels.

TERRITOIRES PALESTINIENS

Réinventer l'espace public à Bethléem.

Un projet porté par la Ville de Paris.

Montant : **898 K€ dont 618 K€ de subvention FICOL.**

Résultats attendus :

- transformation de la place de la Nativité,
- valorisation du patrimoine local,
- création d'une biennale de l'espace public,
- réagencement du marché de Noël et création d'un marché traditionnel dans la vieille ville,
- valorisation du savoir-faire français en matière de ville durable et de participation citoyenne.

CHINE

Échange d'expérience pour l'élaboration d'un projet de territoire pour le parc national de Xianju.

Un projet porté par le parc naturel régional du Ballon des Vosges.

Montant : **446 K€ dont 223 K€ de subvention FICOL.**

Résultats attendus :

- appui à la définition d'une charte de parc,
- valorisation économique des ressources et savoir-faire locaux : appui au développement d'une "Marque Parc" sur différentes filières,
- éducation à l'environnement.

SÉNÉGAL

Appui au développement hydraulique du département de Matam.

Un projet porté par le Département de l'Ardèche.

Montant : **927 K€ dont 600 K€ de subvention FICOL.**

Résultats attendus :

- approche transversale "Energie-Eau-Agriculture",
- baisse des coûts d'exploitation et réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux dispositifs solaires,
- rentabilité du système hydraulique grâce au développement d'activités économiques liées à l'eau (agricole) et au renforcement du réseau,
- baisse du prix de l'eau pour les populations.

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5 rue Roland Barthes, 75598 Paris Cedex 12 - France
Tél. +33 1 53 44 31 31 – Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

 www.facebook.com/AFDOfficiel
 twitter.com/AFD_France
 www.youtube.com/user/GroupeAFD
 [afd_France](https://www.instagram.com/afd_France)